

WEBINAIRE FAIR-PLAY

Jeundi 22 mai 2025
18h00 à 19h00

- Introduction et contexte

Charlotte Girard Fabre, présidente de l'AFCAM ouvre la séquence en remerciant chaleureusement les participants et les intervenants, et en replaçant ce webinaire dans le cadre de la Semaine internationale du Fair Play.

Elle souligne l'importance du sujet des violences et pressions subies par les arbitres, notamment à l'approche d'un anniversaire symbolique : les 20 ans de la loi de 2006, qui sera célébré en 2026.

Cette loi, souvent méconnue, a pourtant posé une base essentielle : les arbitres et juges sont considérés comme chargés d'une mission de service public. À ce titre, toute agression les visant — verbale, physique ou morale — relève du Code pénal, au même titre qu'une atteinte à un enseignant, un agent de transport ou un soignant.

Charlotte rappelle que l'enjeu du soir est double : faire connaître cette loi, et réfléchir à ce qui, dans les faits, permet ou empêche son application.

- Le CFFP, la loi et l'UNAF

Intervenant : Jean-Jacques Demarez

- Présente le Comité Français du Fair Play (CFFP), dont il est membre au titre de l'AFCAM.

- Revient sur l'essentiel de la loi du 23 octobre 2006, et plus particulièrement sur son article fondamental :

- *Les arbitres et juges sont considérés comme chargés d'une mission de service public, au sens des articles 433-3 et suivants du Code pénal.*

- *Cela permet de qualifier juridiquement les atteintes, et d'agir dans un cadre pénal plus protecteur.*

- Souligne le travail pionnier de l'UNAF, qui depuis des années construit un réseau de conventions locales avec l'ensemble des parquets de France et plus récemment avec des structures comme France Victimes, afin d'assurer une prise en charge concrète et rapide des arbitres agressés et victimes.

- Le SAFE, un process complet

Intervenant : José Dias

- Présente le Syndicat des Arbitres du Football d'Élite (SAFE) et son approche : "zéro impunité".

40 ans

13.05.2025

- Décrit une procédure complète et systématisée :
 - *Dépôt de plainte par l'arbitre et par le SAFE,*
 - *Accompagnement juridique, cellule psychologique, médiatisation,*
 - *Veille réseaux sociaux et conseils pour limiter l'exposition.*
- Insiste sur la représentation des arbitres dans toutes les instances disciplinaires : commissions de discipline, d'appel, d'éthique.
- Donne plusieurs exemples concrets issus de la presse ou de copies d'écran de menaces reçues, y compris des menaces de mort, illustrant la diversité et la gravité des faits traités..

• Les pressions invisibles

Intervenant : Anthony Leroy

- Recentre les échanges sur une notion souvent négligée : les pressions invisibles. Il s'agit de commentaires ciblés ou insinuants sur les réseaux sociaux, d'appels téléphoniques à caractère influent, d'expression explicite ou implicite de désaveu concernant une décision, de sous-entendus répétitifs, de tentatives de culpabilisation face à de mauvais résultats, d'interpellations publiques, depuis les tribunes ou les réseaux sociaux ou de remarques en coulisses.

Ces comportements, souvent banalisés ou tus, peuvent générer un climat de doute, d'isolement ou de démotivation chez les officiels. Ce sont des formes de pression sourdes mais bien réelles, qui, à défaut de laisser des preuves matérielles, laissent des marques psychologiques durables. • Explique ce que la Fédération Internationale de Patinage (ISU) a mis en place, avec des protocoles de signalement, des référents éthiques et un espace sécurisé pour la parole.

- Explique ce que la Fédération Internationale de Patinage (ISU) a mis en place, avec des protocoles de signalement, des formations, des référents éthiques et des sensibilisations régulières à l'éthique et à la déontologie.

- La FFSG a repris ces dispositifs à son échelle nationale. Elle les intègre dans les formations dispensées aux officiels d'arbitrage.

- Rappelle que la libération de la parole ne peut se faire que si les arbitres connaissent leurs droits et s'ils peuvent compter sur le soutien de leurs pairs, au sein d'un cadre fédéral structuré.

• Témoignage et réalité

Intervenante : Anne-Laure Berthier

- Partage un témoignage personnel d'une expérience de harcèlement et d'intimidation en escrime, à l'international, par un collègue défendant un athlète de sa nationalité.
- Elle décrit le stress intense, les erreurs de jugement que cela a entraîné, et les conséquences sur sa carrière.
- Elle évoque aussi les arbitres débutants, souvent isolés, sans réseau ou sans personne à appeler lorsqu'un incident survient.
- Met en lumière le manque de lisibilité des procédures de recours et la peur de représailles dans les petites structures.

40 ans

13.05.2025

• Dernier tour de table et conclusions

Charlotte Girard Fabre lance un tour de table avec une question finale :

“Les arbitres les moins expérimentés ont-ils aujourd’hui les outils et les repères pour que ce qui leur arrive ne reste pas impuni ?”

- Le SAFE et l’UNAF ne sont pas seulement en avance : ils font référence, par leur structuration, leur continuité d’action, et leur capacité à représenter les arbitres à tous les niveaux.
- Tous s’accordent sur le fait que les structures type associations d’arbitres sont un maillon essentiel : à la fois pour informer, former, accompagner, et représenter les officiels dans les procédures.
- Dans d’autres disciplines, les dispositifs existent parfois, mais leur visibilité, accessibilité et efficacité sont encore trop faibles.
- Enfin, toutes les formes de violence sont en hausse : physiques, verbales, numériques, entre pairs... et le manque de soutien et d’information reste l’un des freins majeurs à la mise en œuvre effective de la loi.

Charlotte Girard Fabre remercie l’ensemble des participants pour leurs remarques et questions, salue la qualité des interventions et invite tout le monde à suivre les activités de l’AFCAM sur les réseaux sociaux.

